

AMBASSADE DE FRANCE EN TUNISIE
SERVICE ECONOMIQUE REGIONAL DE TUNIS
- Brèves économiques de Tunisie et de Libye -
Semaine du 14 au 18 septembre 2020

Tunisie :

- Le déficit budgétaire de la Tunisie sur les 7 premiers mois de 2020 s'est creusé de +84,7% sur un an pour atteindre 5,1 Mds TND.
- Le déficit commercial à prix courants sur les 8 premiers mois de l'année 2020 a diminué de -28,4% en glissement annuel (g.a.).
- Le Directeur Général du Groupe Chimique Tunisien (GCT) annonce l'importation de 40 000 tonnes de phosphate algérien pour fin septembre 2020 en raison des blocages persistants dans l'acheminement du phosphate de la Compagnie des Phosphates de Gafsa.

Libye :

- Le chef du Conseil présidentiel (CP) M. Fayez Al-Sarraj a annoncé son intention de céder ses fonctions d'ici à fin octobre ; suite à des manifestations, le gouvernement de l'Est a présenté sa démission.
- Le ministre de l'Intérieur du Gouvernement d'entente nationale (GEN), M. Fathi Bashaga, a annoncé la création d'un nouveau département dédié à la lutte contre la criminalité financière, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.
- Les pertes dues à la fermeture des installations pétrolières avoisinent 10 Mds USD ; selon le président du Turkey-Libya Business Council, la coopération entre les deux pays dans le secteur pétrolier et gazier a pris de l'ampleur suite à la signature de l'accord maritime entre le GEN et la Turquie fin 2019, un accord contesté par l'Union européenne et plusieurs pays.
- Le camp des futurs entrepreneurs a débuté, dans le cadre d'un programme financé par l'UE et en partenariat avec Expertise France.
- Le Conseil de sécurité des Nations Unies proroge d'un an le mandat de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL).

TUNISIE

- Le déficit budgétaire de la Tunisie sur les 7 premiers mois de 2020 s'est creusé de +84,7% sur un an pour atteindre 5,1 Mds TND.

Le ministère des finances a publié [l'exécution provisoire du budget de l'Etat à fin juillet 2020](#). Le déficit budgétaire sur les 7 premiers mois de l'année 2020 s'est creusé de +84,7% en glissement annuel (g.a.) à -5,1 Mds TND. Cette évolution s'explique par la diminution des recettes propres de l'Etat sur la période (-11,2% en g.a., à 16,5 Mds TND), qui provient essentiellement de la réduction des recettes de la TVA (-15,0% à 3,7 Mds TND) et de la baisse des recettes liées aux impôts sur les sociétés (-24,1% à 1,8 Md TND), en lien avec l'impact de la crise du covid-19 sur l'activité économique.

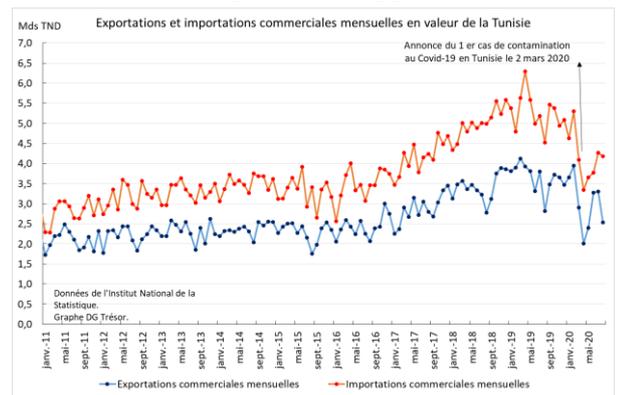
En parallèle, les dépenses publiques (hors remboursement du principal de la dette) sur les 7 premiers mois de 2020 ont augmenté de +1,5% en g.a. à 21,3 Mds TND. Cette hausse résulte de l'accroissement des dépenses de fonctionnement (+4,2% à 14,4 Mds TND), malgré la baisse des dépenses d'investissement public (-14,0% à 2,8 Mds TND). Concernant les dépenses de fonctionnement, elles ont augmenté en raison de l'accroissement de la masse salariale dans la fonction publique (+13,3% à 11,2 Mds TND, soit 71% des dépenses de fonctionnement, et 52% des dépenses totales hors remboursement du principal), et en dépit du recul des dépenses d'interventions et transferts (-21,5% à 2,6 Mds TND, notamment grâce à la baisse des subventions aux carburants de -56,4% à 780 M TND).

A noter que les ressources d'emprunt (satisfaisant le besoin de financement) sur les 7 premiers mois de 2020 ont progressé de +9,9% en g.a. à 7,9 Mds TND. Il s'agit pour 68% d'emprunts extérieurs (dont 3,3 Mds TND d'appui budgétaire, lequel représente 45% des ressources d'emprunt totales). Enfin, l'encours de la dette fin juillet 2020 s'élevait à 88,5 Mds TND et était essentiellement de la dette extérieure (68%).

- Le déficit commercial à prix courants sur les 8 premiers mois de l'année 2020 a diminué de -28,4% en glissement annuel (g.a.).

[Selon les dernières données publiées par l'Institut National de la Statistique \(INS\)](#), le déficit commercial sur les 8 premiers mois de l'année 2020 a chuté de -28,4% en glissement annuel (g.a.), dans un contexte de contraction des échanges suite à l'apparition du covid-19 en Tunisie (1^{er} cas le 2 mars 2020). Il s'élevait à -9,2 Mds TND fin août 2020, contre -12,9 Mds TND fin août 2019. La baisse des exportations en valeur (-18,6% à 24,0 Mds TND fin août 2020) a été moins importante que celle des importations en valeur (-21,6% à 33,2 Mds TND). Sur le seul mois d'août 2020, le déficit commercial s'est élevé à -1,6 Mds TND, en baisse de -3,2% par rapport à août 2019.

[Selon les données à prix constants](#), la baisse des exportations en volume (prix constants, base 2015) sur les 8 premiers mois de 2020 en g.a. a été légèrement moins marquée que la baisse des importations en volume (-17,2% et -18,8% respectivement). Sur le plan sectoriel, les exportations en valeur du secteur agroalimentaire ont augmenté sur les 8 premiers mois de 2020 (+10,2%), en lien notamment avec la hausse des exportations d'huile d'olive (+70,2%). L'ensemble des autres secteurs ont enregistré une baisse des exportations en valeur, particulièrement prononcée dans les secteurs des industries mécaniques et électriques (-23,4%), du textile, habillement et cuirs (-20,8%), et des autres industries manufacturières (-23,3%). Côté importations, seul le secteur agroalimentaire a enregistré une légère hausse (+0,3%). Les importations ont baissé dans l'ensemble des autres secteurs, en particulier dans le secteur de l'énergie (-31,1%), des mines, phosphates et dérivés (-30,4%), des industries mécaniques et électriques (-25,1%), et du textile, habillement et cuirs (-22,6%). *In fine*, le déficit énergétique représentait 34,2% du déficit commercial total du pays fin août 2020 (contre 50,1% fin mars 2020). Sur le plan bilatéral, le déficit commercial en valeur de la Tunisie fin août 2020 était lié principalement aux échanges avec la Chine (-3,5 Mds TND en août 2020, contre -3,1 Mds TND le mois précédent), l'Algérie (-1,3 Md TND, après -1,2 Md TND en juillet), la Turquie (-1,3 Md TND, après -1,2 Md TND en juillet), la Russie (-656 M TND, après -573 M TND en juillet) et l'Italie (-586 M TND, après -434 M TND en juillet). *A contrario*, la Tunisie a enregistré fin août 2020 un excédent commercial vis-à-vis de la France (+2,2 Mds TND, après +2,0 Mds TND en juillet), la Libye (+677 M TND, après +613 M TND en juillet), l'Allemagne (+645 M TND, après +627 M TND en juillet), et le Maroc (+199 M TND, après +197 M TND en juillet).



- Le Directeur Général du Groupe Chimique Tunisien (GCT) annonce l'importation de 40 000 tonnes de phosphate algérien pour fin septembre 2020 en raison des blocages persistants dans l'acheminement du phosphate de la Compagnie des Phosphates de Gafsa.

M. Abdelwaheb Ajroud, Directeur Général du GCT, a annoncé que suite au conseil ministériel restreint du 7 septembre 2020, son groupe importerait, à la fin du mois de septembre, 40 000 tonnes de phosphate algérien. Cette décision intervient pour assurer la production des sites du GCT à une capacité de 75% au lieu des 40% actuels. Ainsi, pour la première fois, la Tunisie se trouve contrainte de recourir à l'importation de phosphate alors qu'elle était classée en 2010 au cinquième rang mondial des producteurs de phosphates, avec environ 8 M de tonnes produites. La GCT doit aujourd'hui recourir à un autre fournisseur de phosphates en raison de la faible production et des blocages logistiques au sein de son fournisseur historique, la Compagnie des Phosphates de Gafsa (CPG). Le GCT et la CPG forment une holding publique dédiée à l'exploitation du phosphate, à sa transformation et à sa commercialisation. Elle comptait 12 172 employés en 2018 (6 320 à la CPG et 5 852 au GCT). Ainsi, la holding CPG-GCT constitue l'un des principaux pourvoyeurs d'emplois dans les régions intérieures de Gafsa et de Gabès où a lieu l'essentiel de ses activités. Depuis 2011, de nombreuses manifestations et sit-in bloquent les voies ferrées et les routes qui relient les sites d'extraction du phosphate des sites de transformation, ce qui a entraîné des paralysies de production au sein de la CPG et des coupures d'approvisionnement au détriment du GCT. Cette situation s'est traduite par une chute de la production de phosphate du CPG, ramenée de 8 M tonnes en 2010 à 4,12 M tonnes en 2019 et impacte fortement les comptes des deux entités de la holding, le GCT et la CPG cumulant respectivement des pertes financières de 760 M TND (237 M EUR) et de 480 M TND (150 M EUR) depuis 2012.

LIBYE

- *Le chef du Conseil présidentiel (CP) M. Fayez Al-Sarraj a annoncé son intention de céder ses fonctions d'ici à fin octobre ; suite à des manifestations, le gouvernement de l'Est a présenté sa démission.*

Après 5 ans à la tête du gouvernement de l'Ouest, M. Fayez Al-Sarraj a annoncé le 16 septembre 2020 son « *désir sincère de remettre ses fonctions à une nouvelle autorité au plus tard en octobre prochain* ». M. Al-Sarraj, a déclaré que depuis sa formation, son Gouvernement d'entente nationale (GEN) a été exposé chaque jour à des complots internes et externes. Il a indiqué avoir cherché à « *travailler à l'unification des institutions de l'État afin qu'elles puissent fournir correctement leurs services aux citoyens* ». Il s'est félicité des consultations récentes parrainées par l'ONU en Suisse et au Maroc, et des recommandations qui en ont émergé entre les parties libyennes (la Chambre des représentants – CDR – et le Haut Conseil d'Etat – HCE). Malgré cette annonce, de nombreux Libyens restent sceptiques. Cette annonce est vue par certains comme une simple réaction aux manifestations contre l'inefficacité de son gouvernement (fin août et mi-septembre 2020), visant à réduire les tensions actuelles dans l'Ouest libyen, ou encore comme une réaction à la démission du gouvernement de l'Est (cf. *infra*). A noter que les délégations de la CDR et du HCE sont parvenues à un accord sur plusieurs questions lors de leurs réunions de septembre, notamment : la tenue d'élections constitutionnelles au plus tard en octobre 2021 ; et la restructuration du CP (formule 3+1 avec un président, deux députés et un Premier ministre indépendant).

En parallèle, à l'Est, après des jours de manifestations dans plusieurs villes contre la détérioration des conditions de vie, les coupures d'électricité, et la corruption du pouvoir, le gouvernement de l'Est, dirigé par M. Abdullah Al-Thani, a présenté sa démission au président de la CDR M. Aguila Saleh le 13 septembre 2020. Le gouvernement restera intérimaire jusqu'à ce qu'un nouveau cabinet soit formé.

- *Le ministre de l'Intérieur du Gouvernement d'entente nationale (GEN), M. Fathi Bashaga, a annoncé la création d'un nouveau département dédié à la lutte contre la criminalité financière, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.*

Le département sera chargé de collecter des informations, des données, et d'enquêter sur le pillage des fonds publics, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Pour rappel, le gouverneur de la Banque centrale de Libye (BCL) M. Seddik Al-Kabir et M. Bashaga, ont [signé](#) le 10 août 2020 un accord de coopération visant à freiner la corruption, le blanchiment d'argent et le terrorisme.

- *Les pertes dues à la fermeture des installations pétrolières avoisinent 10 Mds USD ; selon le président du Turkey-Libya Business Council, la coopération entre les deux pays dans le secteur pétrolier et gazier a pris de l'ampleur suite à la signature de l'accord maritime entre le GEN et la Turquie fin 2019, un accord contesté par l'Union européenne et plusieurs pays.*

Dans un [communiqué publié le 12 septembre 2020](#), l'Ambassade américaine a déclaré que le Chef de l'Armée nationale libyenne (ANL), M. Khalifa Haftar, s'était engagé auprès du gouvernement américain à lever le blocus pétrolier. En attendant, les pertes financières causées par la fermeture des installations pétrolières depuis janvier 2020 (soit 242 jours de blocus pétrolier) ont atteint près de 9,9 Mds USD au 15 septembre 2020 selon la Compagnie nationale pétrolière (*National Oil Corporation – NOC*). Par ailleurs, le président du *Turkey-Libya Business Council*, M. Murtaza Karanfil, a déclaré le 15 septembre 2020 que les autorités libyennes ont invité des sociétés gazières et pétrolières turques en Libye, soulignant que « *les sociétés énergétiques turques n'ont pas été en mesure d'obtenir la part nécessaire des réserves de pétrole et de gaz dans le pays et devraient recevoir une part plus élevée* ». Selon lui, les exportations de la Turquie vers la Libye pourraient passer de 1 à 10 Mds USD. Il a indiqué que les relations d'affaires de la Turquie avec la Libye ne se limitaient pas au secteur de la construction, et que la coopération dans le secteur pétrolier et gazier a également pris de l'ampleur, notamment après que les deux pays aient signé fin 2019 un accord maritime. Pour rappel, le GEN a signé l'accord qui crée, selon la Turquie, une zone économique exclusive, de sa côte sud à la côte nord-est de la Libye, et protège les droits aux ressources. La Grèce, Chypre, l'UE et d'autres pays s'opposent à l'accord et le qualifient d'illégal - une accusation que la Turquie a rejetée.

- *Le camp des futurs entrepreneurs a débuté, dans le cadre d'un programme financé par l'UE et en partenariat avec Expertise France.*

Le camp des futurs entrepreneurs (*Future Entrepreneurs camp*) a débuté dans la ville de Zawiya, Tripoli, Sabratha et Zouara, dans le cadre de [EU4PSL](#) (*EU for Private Sector in Libya*), un programme financé à hauteur de 10 M EUR par l'UE, en partenariat avec Expertise France, afin soutenir le secteur privé libyen, et de créer des opportunités d'emploi pour les jeunes et les femmes. Les participants auront l'occasion de présenter leurs projets, et la meilleure idée recevra le soutien et le financement de EU4PSL.

- *Le Conseil de sécurité des Nations Unies proroge d'un an le mandat de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL).*

Malgré l'abstention de la Russie et de la Chine, le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté le 15 septembre 2020 la [résolution 2542 \(2020\)](#) qui proroge d'un an, jusqu'au 15 septembre 2021, le mandat de la MANUL, qui est en charge de la facilitation du processus de transition en Libye. Selon le communiqué, ce texte ayant été adopté après la démission, le 2 mars 2020, de l'envoyé spécial pour la Libye et chef de la MANUL, M. Ghassan Salamé, le Conseil a décidé que la MANUL sevrerait désormais dirigée par un envoyé spécial du Secrétaire général, tandis qu'un coordonnateur serait chargé des opérations et de la gestion quotidiennes de la MANUL.